Page: 1/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 12.05.2016 Numéro de version 6 Révision: 12.05.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: 420 Osmo Huile Protectrice UV Extra

1.2 Utilisations identifiées

pertinentes de la substance ou du

mélange et utilisations

déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la

préparation Peinture

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG

Affhüppen Esch 12 D-48231 Warendorf

Service chargé des

renseignements: Département sécurité de produit

Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188 Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462 e-mail: helmut.starp@osmo.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centrale d'appel de détresse de poison Berlin (24h): +49 (0) 30 / 30686 790

Consultation en anglais et allemand.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage Etiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de dangernéantMention d'avertissementnéant

Mentions de danger H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

Indications complémentaires: Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de

produits chimiques.

Toujours porter un masque de protection pendant le ponçage.

(suite page 2)

• F

Page: 2/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 12.05.2016 Numéro de version 6 Révision: 12.05.2016

Nom du produit: 420 Osmo Huile Protectrice UV Extra

(suite de la page 1)

Contient propiconazole. Peut produire une réaction allergique.

Indications particulières concernant les dangers pour

l'homme et l'environnement: Attention:

Lavez les chiffons utilisés immédiatement après usage ou conservez-les dans un

récipient hermétiquement fermé (danger d'inflammation).

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT:Non applicable.vPvB:Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 64742-48-9	hydrocarbures aliphatiques, C10-C13	25-50%
Numéro CE: 918-481-9	♦ Asp. Tox. 1, H304	
Numéro index: 649-327-00-6	·	
Reg.nr.: 01-2119457273-39		
CAS: 34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	10-<25%
EINECS: 252-104-2	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des	
Reg.nr.: 01-2119450011-60	limites d'exposition sur le lieu de travail	
CAS: 127519-17-9	Mélange de 3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxypényl]	2,5-<10%
ELINCS: 407-000-3	propionates de C7-C9 alkyle ramifié et linéaire	
Numéro index: 607-281-00-4	Aquatic Chronic 2, H411	
Reg.nr.: 01-0000015648-61		
CAS: 60207-90-1	propiconazole	<1%
EINECS: 262-104-4 Numéro index: 613-205-00-0	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	
Numéro index: 613-205-00-0	Skin Sens. 1, H317	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Amener les sujets à l'air frais.

Après inhalation: Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si

les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

(suite page 3)

Page: 3/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 12.05.2016 Numéro de version 6 Révision: 12.05.2016

Nom du produit: 420 Osmo Huile Protectrice UV Extra

(suite de la page 2)

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les

paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Ne laisser vomir le sujet spontanément que s'il est totalement conscient.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou

l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés Migraine

Etourdissement

4.3 Indication des éventuels soins

médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de

l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés

pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant

de la substance ou du mélange Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent

impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

6.2 Précautions pour la protection

de l'environnement: En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau

souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage: Eau chaude additionnée de produit nettoyant

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant

d'acide, liant universel).

Assurer une aération suffisante.

(suite page 4)

Page: 4/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 12.05.2016 Numéro de version 6 Révision: 12.05.2016

Nom du produit: 420 Osmo Huile Protectrice UV Extra

(suite de la page 3)

6.4 Référence à d'autres

rubriques Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour

une manipulation sans danger Tenir les récipients hermétiquement fermés.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des

explosions: Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le

stockage commun: Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Autres indications sur les

conditions de stockage: Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés. Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations

techniques: Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

VME Valeur à long terme: 308 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 5)

Page: 5/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 12.05.2016 Numéro de version 6 Révision: 12.05.2016

Nom du produit: 420 Osmo Huile Protectrice UV Extra

(suite de la page 4)

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel: Mesures générales de protection

et d'hygiène: Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol

ou de brouillard.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Filtre provisoire:

Filtre A/P2

Protection des mains: Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à

la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de

perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants Caoutchouc nitrile

Temps de pénétration du

matériau des gants Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection

et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants

sont appropriés: Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux

6).

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme

protection contre les

éclaboussures: Caoutchouc nitrile

Protection des yeux: En cas de risque d'éclaboussures:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

(suite page 6)

Page: 6/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 12.05.2016 Numéro de version 6 Révision: 12.05.2016

Nom du produit: 420 Osmo Huile Protectrice UV Extra

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Selon désignation produit

Odeur: Douce

Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé. **Point d'ébullition:** > 180 °C

Point d'éclair \geq 65 °C (DIN EN ISO 2719)

Température d'inflammation: 240 °C

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se

former.

Limites d'explosion:

 Inférieure:
 0,6 Vol %

 Supérieure:
 7,0 Vol %

Densité à 20 °C: 0,95 g/cm³ (DIN 51757)

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

Viscosité:

Dynamique: Non déterminé. **Cinématique à 40 °C:** > 21 mm²/s

Teneur en solvants:

VOC (CE)
 400 g/l (VOC-max. Kat A.e (2010) = 400 g/l)
 9.2 Autres informations
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Décomposition thermique/

conditions à éviter: Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses Réactions au contact d'un tissu imbibé de produit (par exemple: bourre de laine de

nettoyage).

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Page: 7/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 12.05.2016 Numéro de version 6 Révision: 12.05.2016

Nom du produit: 420 Osmo Huile Protectrice UV Extra

(suite de la page 6)

10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxydes nitriques (NOx)

Indications complémentaires:

dangereux:

Attention:

Lavez les chiffons utilisés immédiatement après usage ou conservez-les dans un

récipient hermétiquement fermé (danger d'inflammation).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LL	Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
64742-48-9	64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13		
Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 401)	
Dermique	LD50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 402)	
Inhalatoire	LC50 / 4h	21 mg/l (rat) (OECD 403)	
127519-17	127519-17-9 Mélange de 3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1 1-diméthyléthyl)-4-hydroxynényllpropionates de C7-C9		

127519-17-9 Mélange de 3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxypényl]propionates de C7-C9 alkyle ramifié et linéaire

Inhalatoire	LC50 / 4h	>5 mg/l (rat)
-------------	-----------	---------------

60207-90-1 propiconazole

Oral	LD50	1517 mg/kg (rat) (OECD- Prüfrichtlinie 401)
Dermique	LD50	> 4000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	5,8 mg/l (rat) (403 Acute Ihalation Toxicity)

Effet primaire d'irritation: Corrosion cutanée/irritation

cutanée Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite

(inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation Contient: propiconazole. Peut déclencher une réaction allergique.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules

germinalesCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.CancérogénicitéCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.Toxicité pour la reproductionCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

. г

Page: 8/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 12.05.2016 Numéro de version 6 Révision: 12.05.2016

Nom du produit: 420 Osmo Huile Protectrice UV Extra

(suite de la page 7)

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. *Toxicité spécifique pour certains*

organes cibles - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:		
64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13		
EC50 / 48h	> 1000 mg/l (daphnia) (OECD 202)	
EC50/72h	> 1000 mg/l (algae) (OECD 201)	
LC50 / 96h	> 1000 mg/l (fish) (OECD 203)	
Biolog. Abbaubarkeit (-) (leicht abbaubar)		
127519-17-9 Mélange de 3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxypényl]propionates de C7-C9		
alkyle ramifié et linéaire		
EC50 / 48h	3,2 mg/l mg/l (daphnia) (OECD-Richtlinie 202, Teil 1)	
BiokonzFaktor	<3 (-) (OECD-Richtlinie 305 C)	
60207-90-1 propiconazole		
EC50 / 48h	10,2 mg/l (daphnia) (202 Daphnia sp. acute Immobilization)	
EC50/72h	9 mg/l (algae) (201 Alga Growth, Inhibition Test (Biomasse))	
LC50 / 96h	4,3 mg/l (fish) (203 Fish Acute Toxicity)	
LC50 / 48h	10,2 mg/l (fish)	

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT:Non applicable.vPvB:Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)

Page: 9/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 12.05.2016 Numéro de version 6 Révision: 12.05.2016

Nom du produit: 420 Osmo Huile Protectrice UV Extra

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les

égouts.

Catalogue européen des déchets

08 01 11 déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

15 01 10 emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage

recommandé: White-Spirit

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport	
14.1 Numéro ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marine Pollutant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilis	sateur Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe I	T de la
convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
''Règlement type'' de l'ONU:	néant

(suite page 10)

. F

Page: 10/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 12.05.2016 Numéro de version 6 Révision: 12.05.2016

Nom du produit: 420 Osmo Huile Protectrice UV Extra

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

VOC(EU) < 400 g/l (VOC-max. Kat A.e (2010) = 400 g/l)

15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Service établissant la fiche

technique: Département sécurité des produits

Contact: Hr. Dr. Starp

Acronymes et abréviations: ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4 Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1 Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1 Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

 $A quatic\ Chronic\ 2:\ Hazardous\ to\ the\ aquatic\ environment\ -\ Chronic\ Hazard,\ Category\ 2$

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente